

Réunion du Conseil

Mercredi 24 mai 2017 à l'Institut Curie Salle Joliot

Présents : Arnaud Echard, Hélène Barelli, Anne Blangy, Florence Niedergang, Bénédicte Delaval, Vincent Gâche, Raphaël Gaudin, Frank Lafont, Stéphanie Miserey-Lenkei, Marie-Hélène Verlhac, Philippe Chavrier, Atout.com (Christelle)

Excusés : Alexis Gautreau, Jacky Goetz, Isabelle Tardieux

Début de la réunion : 10:45

Tour de table

• Distribution des responsabilités aux nouveaux membres élus

→ Philippe Chavrier s'implique, en remplacement de Jost Enninga, dans la sélection des soutiens aux congrès.

Pour rappel, la fréquence est de 4 fois par an ; Alexis Gautreau reste coordinateur. Les autres membres impliqués sont Raphaël Gaudin, Jacky Goetz.

Pour rappel : l'attribution de l'aide s'élève à 500-1000€, voire exceptionnellement de 1500€.

→ Décision du conseil d'élever le montant des soutiens meetings à 1000€ - 1500€

→ Il faudra inclure sur le nouveau site internet les instructions concernant les conditions d'attribution avec notamment les engagements des subventionnés :

- introduction d'une page sur SBCF et BoC dans le Booklet de congrès
- et une diapositive de présentation à communiquer durant le congrès.

Conditions générales d'attribution :

- congrès international sur 2-5 jours (exceptionnellement 1 jour) sans restriction d'inscription
- thématique de Biologie Cellulaire (ou au minimum une session Biologie Cellulaire)
- invités contactés ou ayant acceptés de renom
- sélection possible sur abstract pour des talks
- si possible prix préférentiel pour doctorants / post-docs
- budget cohérent

La SBCF ne soutient pas des journées locales ni des retraites départementales.

L'association étant régie sous le texte de loi de 1901, la limite de soutien dans ce cadre est de 10k€ total annuel.—Hélène propose de se renseigner une nouvelle fois auprès du cabinet comptable. La question avait déjà été anticipée dès le début de l'action, il y a plusieurs années. La réponse est qu'une règle doit être suivie, la SBCF n'étant pas habilitée à verser des subventions, un maximum de 10 000€ ne peut être dépassée pour ne pas avoir de problème lors d'un possible contrôle. Les soutiens pourraient être considérés comme de la « publicité » dans la mesure où la SBCF aura des pages dans le Booklet et des diapos présentées.

[P. Chavrier s'implique également dans le comité PJC.](#)

Remarque : Au cours du processus de sélection du PJC, il faudrait prévoir, via Renater, une réunion (30 min environ) entre les deux tours.

→ [Isabelle Tardieux s'impliquerait dans le comité de soutien aux attributions de bourses \(à confirmer avec elle\) à la place de Jost Enninga et Bénédicte Delaval prend la coordination de ce comité à la place de Jost Enninga.](#)

Discussion sur une proposition de Vincent Gâche pour un Prix de thèse.

→ Décision favorable du conseil.

Le format sera limité à 3 pages (résumé, CV, lettre de motivation) avec une figure résumée de type « graphical abstract ». Les conditions pour candidater comprendraient l'année *suivant* la soutenance. Il faudra être membre de la SBCF pour candidater. Le montant est fixé à 1500€. La date limite de candidature est fixée au 31 octobre. L'information sur ce prix pourrait être communiquée par les rapporteurs de jury de thèse. [V. Gâche coordonne le comité de sélection aidé de SML, RG et BD. Il faudra prévoir une communication via la Newsletter et la liste de diffusion + infos sur le site web pour début septembre..](#)

• Organisation du Stand SBCF/ASCB Philadelphie

Rappel : pour le stand au meeting de l'ASCB, l'ITMO et la SBCF partagent les coûts et organisent une session de présentation. Le coût était de 2500-3000€ en 2016. En 2017, il sera possible de réutiliser du matériel de l'an passé (fond de stand gardé par Mireille Guyarder en vue de la prochaine édition).

Le stand sera commun avec l'ITMO (comme les années passées), à côté du stand Institut Curie/FBI. Il faudra coordonner le mobilier pour qu'on identifie que ce sont des stands France. Mireille Guyarder sera remplacée cette année, le correspondant CNRS à Washington pourrait être impliqué. Quid de la représentation de l'ITMO ?

→ Accord du conseil pour une participation renouvelée en 2017. Thierry Galli n'est pas certain que l'ITMO puisse continuer l'année prochaine à cause des budgets en baisse.

→ [AE doit contacter la représentante de l'ASCB Désirée Salazar pour l'organisation de la présentation orale.](#) La communication de la SBCF doit insister sur l'aspect scientifique.

→ Relancer la représentation des labos français via une clé USB afin de regrouper les informations sur les laboratoires : on pourrait citer ces labos lors de la présentation. Il est à rappeler que cette opération clés USB auto-finance en grande partie le stand.

→ Qui fera la présentation de carrières en France ? – qu’il faudrait d’ailleurs simplifier. Il faudrait également faire circuler une feuille de présence afin de pouvoir recontacter les personnes présentes à la session.

→ Atout.com fera un suivi en ce qui concerne les annonces de post-doc, combien ont abouti à un recrutement ?

• Bilan financier 2016 SBCF par Hélène (et Stéphanie)

Recettes : l’essentiel des recettes est représenté par les royalties de Biology of the Cell

Dépenses :

Dans ”prestation de service” correspond à la facturation pour la fonction secrétariat d’atout.com. L’an passé il y a eu une facturation répartie entre 2015 et 2016 expliquant la différence (cf diaporama).

Les “frais congrès” correspondent aux dépenses cumulées afférentes aux différents congrès organisés.

Dans “charges” on impute les impôts (à payer si bilan financier positif de l’année précédente).

Il y a une nécessité de fonctionnement pour un Fond de Roulement de 100k€, afin d’avancer les réservations de salles, restauration et sites*, et de couvrir les frais d’organisation d’un congrès qui serait éventuellement déficitaire.

* des avances très conséquentes (acomptes) sont payés très en amont des congrès donc bien avant que ne soient engrangées les inscriptions. Il y a régulièrement 2 à 3 congrès/année.

En résumé : environ 9 000€ / an pour AtoutCom

environ 7500 €/an de dépense des frais de déplacement/repas du Conseil.

environ 3000 €/an de comptabilité

environ 10 000 €/an de charges (essentiellement impôts)

et environ 50 000 €/an de revenus par Wiley.

Avoirs sur les comptes SBCF : 324 000€ accumulés au cours des années.

Pour le soutien aux bourses de voyage pour les congrès, l’idéal serait de pouvoir verser l’argent avant. Voir Explications d’Hélène en fin de document.

→ Décision de ne plus indiquer qu’il faut une inscription validée pour postuler.

Il faudra indiquer outre la deadline de clôture des candidatures, la date de réponse de la SBCF à l’appel d’offre « bourses de voyage ». Cela suppose une plus grande réactivité dans les réponses aux demandes de soutiens.

Les remboursements continueront de s’effectuer sur justificatif(s).

- **Point d'étape pour le site Web SBCF par Anne et Stéphanie**

Pour rappel, il y a eu environ 10 000€ d'engagement.

On a reçu les factures correspondant à l'avance de 4500€ et la première facture de 6000€.

→ [Accord du conseil pour régularisation.](#)

Il y aura une formation à prévoir fin juillet pour AB, SML, et FN qui continue à faire actuellement les mises en ligne.

Il manque des illustrations.

→ [Il faut relancer l'appel pour des images](#) (avec le prix de la plus belle image). Chaque personne du Conseil relaye l'information dans leurs instituts respectifs.

Il faudra désigner un correspondant Web au sein du conseil, après la mise en place du nouveau site.

- **Discussions stratégiques avec Wiley concernant BoC**

La SFBC et la SFmu sont les bénéficiaires avec environ 100k€/an. Wiley prend 40% des bénéfices avec overhead. BoC est en fait dans un panier de journaux.

RM Mège (nouveau Chief Editor) a déjà modifié le scope pour plus d'ouverture (e.g. biologie cellulaire des procaryotes). L'Editorial Board a été remanié avec des représentants d'Asie (Gangshuo Ou) et des USA (Anastasiadis Panagiotis).

Le principal problème demeure la qualité honnête mais avec peu de soumissions : 50% de taux de succès, 20 articles/an (donc 2/mois) dont des revues pour 1/3 à la moitié.

Il faut envoyer 2-3 fois par an un mail spécifique sur la liste de diffusion de la SBCF informant les membres sur le fait que BoC est le journal de la SBCF et donc qu'il participe de façon déterminante à l'équilibre financier de la SBCF. Il faut donc y soumettre des travaux pour publication.

Une "cascade" avec Traffic est à mettre en place.

La réactivité de Wiley est meilleure.

Il n'y aura pas d'open access en raison du très faible nombre d'articles publiés.

Wiley veut garder BoC dans son portefeuille.

BoC est maintenant dans le panel de journaux de la China Academy of Science.

Il faut solliciter à nouveau la SFμ sur une communication commune.

On peut réfléchir à la possibilité d'un criblage d'archive pour générer un courrier de manifestation d'intérêt pour un travail à soumettre dans BoC. Ne faudrait-il pas solliciter plus de manuscrits directement ? Envoyer des messages sollicitant des manuscrits, expliquant notamment que les figures couleurs sont gratuites, le formatage non obligatoire, etc?

- **Bilan meeting SBCF/SFBD par Atout.Com**

Il y a eu 180 participants dont 140 payants.

Taux de satisfactions 80% des participants (n=70) ont apprécié.

Point à améliorer : le retard pour les chairman, les sessions en parallèle, le manque de dynamisme et les sponsors se sont plaints du nombre faible de visites sur leur stand, ce qui est une plainte non-spécifique à ce congrès

Pourrait être renouvelé d'ici 3 ans. Plusieurs idées ont été transmises pour les thématiques des futurs meetings.

Estimation du bilan : +10k€ environ pour le moment mais toutes les factures n'ont pas encore été payées..

- **Point sur le meeting ITC par AtouCom (+ réaliser une annonce type BoC) 28-30 juin à Rennes G Michaux**

Les ateliers et les communications orales sont confirmés et ont été validés seulement jeudi.

Pour le moment il y a 40 inscrits payants mais 80 sont attendus.

→ [il faut relancer directement lundi le comité local pour refaire de la communication.](#)

- **(Renforcement des liens avec les autres sociétés européennes de Bio Cell si le temps le permet)**

Point non traité (retard)

- Questions diverses

aucune (retard)

Fin de la réunion 13:10

Explications d'H. Barelli concernant les remboursements de Bourses de Voyage :

« le plus simple serait de verser l'argent aux laboratoires pour payer les frais d'inscription et ou voyage, je ne comprends pas pourquoi ce ne serait pas possible »

→ LE PROBLEME PRINCIPAL EST SI LA PERSONNE NE VA PAS AU MEETING (C'EST DEJA ARRIVÉ) : ON NE PEUT COMPTABLEMENT REMBOURSER QUE SUR JUSTIFICATIF (C'EST CE QUE J'AI (ARNAUD) COMPRIS !).

Oui

DONC ON NE PEUT PAS VERSER EN AVANCE. EN REVANCHE JE PENSE QU'ON PEUT REMBOURSER AU LABO : HELENE TU PEUX NOUS ECLAIRER ??

Oui Florence rien d'impossible en effet puisque c'est ce que je fais depuis pas mal d'années : je rembourse les instituts/labos qui ont fait l'avance du voyage pour environ 60 à 70% des bourses. Et bien souvent d'ailleurs, il n'y a pas d'autres solutions puisque le labo a fait l'avance sans nous avertir, il ne me reste plus qu'à faire avec. Le hic : selon le représentant gestionnaire en face, c'est simple ou absolument complexe si ceux-ci ne veulent pas donner les justificatifs de voyage par ex, passe des tas de mails parce qu'ils ne savent plus de quel étudiant il s'agit... J'y passe un temps fou avec certains centres. Ca fait à peu près 10-12 ans qu'on distribue des bourses de voyage. Ma remarque est que rembourser directement les étudiants est beaucoup plus rapide, simple et transparent. C'est ce qu'on cherche en compta. Les labos c'est à géométrie variable et cela peut être très time-consuming quand certains gestionnaires d'instituts s'en mêlent, je ne pense surprendre personne. Après comme je le disais je comprends aussi tout à fait qu'un étudiant n'ait pas forcément les moyens de faire l'avance.

Sur le format :La bourse de voyage est parfaite car 1000€ (international) ou 500/600€ (europe) sont facilement atteint et les justificatifs récupérés (impératifs à archiver pour un contrôle fiscal). Un montage frais d'inscriptions+frais de voyage serait terrible car on ne pourra jamais avoir de justificatif financier d'1/2 voyage (à moins d'avoir payé un aller séparément). L'idée n'est malheureusement pas du tout réaliste.

E revanche, j'ai entendu une remarque qui m'a choquée à savoir que visiblement certains étudiants récupéreraient la bourse et que c'était « leur argent de poche » car le labo avait payé le vol. Mieux vaudrait dans ce cas qu'un étudiant qui n'avait pas la possibilité de partir car dans un labo qui ne peut assumer les frais puisse partir en congrès. Bref je ne pense pas que ce soit un comportement à accepter.